



ÉLECTIONS RÉGIONALES

des 6 et 13 décembre 2015

*Faire ENSEMBLE, une Ile-de-France
qui nous rassemble !*

Madame, Monsieur,

L'Île-de-France regroupe un cinquième de la population française sur 2% du territoire. Notre région, **moteur politique et culturel de notre pays**, repose sur plus de 960 000 entreprises.

Cependant, en Île-de-France et après plusieurs décennies d'une politique désastreuse, la région **compte près de 930 000 demandeurs d'emplois**, le réseau des transports se délabre, 6 Franciliens sur 10 déclarent avoir déjà ressenti les effets de la pollution sur leur santé, les prix de l'immobilier ont été multipliés par 2, le désinvestissement massif dans l'infrastructure des lycées cause des dégâts, l'apprentissage a connu récemment une baisse historique..

Malgré ces constats accablants pour la classe politique, cette dernière se livre au quotidien à une **course à celui qui « islamisera » le prochain débat**. C'est clairement une manière honteuse de détourner l'attention des citoyens sur les vraies problématiques des Français.

L'arrivée et la percée dans le paysage politique de l'**Union des Démocrates Musulmans Français (UDMF)** sont un succès symbolique et une réelle bouffée d'oxygène pour des citoyens qui ont au quotidien l'envie et l'énergie de faire ensemble.

Nous proposons la création d'un temps fort du vivre ensemble où toutes les initiatives, alliant fraternité, solidarité, lien intergénérationnel, esprit d'entreprendre et de consommer autrement, seraient valorisées au sein d'un conseil départemental du vivre ensemble. Faire ensemble, c'est aussi faire UN ENSEMBLE, faire bloc face à ces discriminations qui menacent l'indivisibilité de notre république.

Nous portons l'ambition de réconcilier éthique et politique, une priorité qui apparaît comme une nécessité morale à l'heure où les citoyens ne croient plus en leurs représentants. En effet, nous nous engageons à servir sans se servir. Ainsi, nos élus au Conseil régional parraineront chacun une association et lui reverseront une partie de leur indemnité.

Il est grand temps d'agir et de faire émerger une force politique garante du vivre ensemble dans le respect de la diversité. Très sensibles aux valeurs de mérite et de travail, nos 225 candidats feront le pari de la solidarité et de l'entrepreneuriat social pour une région innovante et durable.

Nous serons ensemble les bâtisseurs de cette Île-de-France là !

Nous nous présentons à vos suffrages voulant être des conseillers régionaux concernés à travers nos propositions et ainsi trouver des solutions qui renforceront notre qualité de vie.

AU SOMMAIRE

- Volet Economique
- Volet Orientation
- Volet Transport
- Volet Logement
- Volet Environnement
- Volet Santé

Économie

« Mettre le jeune citoyen au centre des préoccupations de la région capitale »

Le développement économique transcende toutes les autres compétences de la région. Ainsi, notre région contribue à assurer l'avenir des jeunes générations par son action au quotidien.

L'Île-de-France est la région la plus jeune, la plus dynamique du pays. Elle compte pour 28% du PIB national. Sa croissance démographique est exceptionnelle, ayant crû de 3,8% entre 2005 et 2010 et de 3% entre 2010 et 2012. En 2014, 39% des investissements étrangers en France ont eu lieu en Ile-de-France.

Et pourtant, l'UDMF l'a constaté : En Ile-de-France, bon nombre de jeunes citoyens ne trouvent pas leur place dans le monde de l'emploi ou trouvent de grandes difficultés à y accéder à la fin de leurs études.

Pour l'UDMF, le jeune de 15 à 30 ans doit devenir la préoccupation centrale de notre région, parallèlement aux transports.

L'UDMF souhaite apporter des solutions innovantes en matière d'emploi des jeunes et d'aménagement des territoires, hors des sentiers battus et loin des solutions de facilités longtemps préconisées par les partis politiques classiques.

A

La promotion de l'auto-entrepreneuriat

L'UDMF l'a bien compris : le jeune francilien a la fibre entrepreneuriale

Au vu de l'essoufflement de l'emploi salarié en Île-de-France, de son fort potentiel en matière de services, de l'esprit ambitieux du jeune francilien, l'UDMF préconise les actions suivantes développées dans le cadre de l'auto-entrepreneuriat (voie souvent empruntée par les jeunes diplômés):

- Développement de l'accompagnement dans la création d'entreprises individuelles par les jeunes citoyens de 18 à 30 ans;
- Prise en charge des frais de création de l'entreprise;
- Aide à l'ouverture du compte bancaire de l'entreprise avec caution financière de la région capitale;
- Promotion du self employment (ou auto-entrepreneuriat) auprès des lycéens en formation professionnelle à travers des campagnes d'information ciblées et préparées en amont par des professionnels;

- Octroi de prêts à la création d'entreprises à la fin des études professionnelles ou académiques;
- Suivi personnalisé de l'entrepreneur pendant cinq ans afin de pérenniser l'activité professionnelle;
- Aide à la gestion comptable et fiscale de la TPE par le biais d'un tuteur institutionnel physiquement identifié;
- Pour la prospection à l'international, proposer des formations en anglais commercial ou des affaires aux jeunes entrepreneurs mais aussi de mandarin et d'arabe littéraire (liste non exhaustive).

Pour l'UDMF, l'avenir de votre région passe par celui consolidé et assuré de sa jeunesse

B

Un projet à vocation transnationale, la cité des Arts et des spectacles

L'UDMF le voit comme une opportunité inestimable: l'Île-de-France est riche en création artistique en tous genres. Pourquoi ne pas lancer un projet en partenariat avec l'État de création d'une cité des arts et des spectacles (notamment cinéma et jeux vidéos)? Il serait à considérer selon l'aménagement des territoires (autre mission de notre région) en ciblant pour l'emplacement une zone géographique pauvre en infrastructures et dépourvue de zones industrielles.

Pour ce faire, il serait utile d'entamer une réflexion sur un partenariat plus développé avec l'État et par là même d'élargir les compétences de votre région en termes d'économie.

Pour l'UDMF, la région, et plus particulièrement l'Île-de-France, doit redevenir l'échelon administratif à privilégier au contraire de l'intercommunalité qui est souvent mue par des affinités politiques et non géographiques ou d'intérêt public, qui tend à se développer et qui alourdit encore plus l'appareil administratif.

L'UDMF souhaite une Île-de-France encore plus rayonnante au niveau international

C

La valorisation des terres agricoles de la région capitale

L'UDMF propose de développer le secteur agricole en facilitant la reprise ou création d'exploitations agricoles et maraîchères par les jeunes diplômés (les terres agricoles ou assimilées représentent 50 % des territoires franciliens).

L'UDMF propose également une aide à la prospection de clientèle en Île-de-France : favoriser le consommateur local avec des initiatives locales est aussi l'avenir de votre région.

Mais pour l'UDMF, aucune initiative n'est possible sans refaire le point sur le budget régional afin de le rendre plus efficient. Car la région Île-de-France a les moyens de ses ambitions.

L'UDMF a confiance en notre région

D

Solutions financières pour une efficacité accrue des actions de votre région

L'UDMF propose de commanditer un audit complet et exhaustif des finances, des personnels et des moyens de votre région afin de les recentrer davantage sur ses compétences. Cet audit devra être effectué par une instance publique indépendante.

L'UDMF propose de faire signer une charte de non cumul des mandats non coercitive par le président de votre région et ses vices présidents et de réduire le nombre de ces derniers, ainsi que celui des commissions et autres structures apparentées, afin de dégager dans l'immédiat des fonds pour les missions de votre région.

A ce jour, les dépenses de fonctionnement pèsent pour moitié dans le budget total régional.

L'UDMF propose de réduire leur part d'un dixième à un tiers d'ici la fin de la mandature selon les résultats de l'audit évoqué plus haut, avec un plan quinquennal de restructuration des moyens, notamment au niveau du personnel et des diverses subventions versées par votre région..

L'UDMF s'engage à publier de façon notoire et en toute transparence le budget de votre région sur le site internet de cette dernière avec détail des deux postes, fonctionnement et investissements. L'UDMF a le souci perpétuel d'une gouvernance transparente et proche des Franciliens.

Ainsi, l'UDMF propose à l'Île-de-France et aux Franciliens efficacité des projets, efficience des services publics mais aussi transparence dans le fonctionnement et le financement des institutions franciliennes.

L'Île-de-France, votre région, vous l'aimez : À l'UDMF, nous la respectons !

Orientation

Le constat

L'orientation en France et notamment en IDF est un vrai capharnaüm. Au collège et notamment en classe de 3ème, les choix d'orientation sont en majorité subis et non choisis !

Les familles et les jeunes n'ont aucune visibilité sur l'offre et bon nombre de formations n'ont pas de visibilité alors qu'elles offrent de vrais débouchés en matière d'emploi.

De plus, l'apprentissage a connu récemment une baisse historique (-8% en France et -11,3% sur l'IDF) qui n'est pas seulement due à la crise.

Les entreprises contrairement aux idées reçues sont prêtes à s'investir davantage dans la formation des jeunes en alternance. La Région IDF et le gouvernement ont cumulé les erreurs sur les politiques d'apprentissage notamment (suppression de l'aide à l'embauche, suppression des crédits d'impôts à la 1ère année de formation, réduction des aides forfaitaires...).

La région IDF, moteur économique, politique et culturel de notre pays doit mettre tout en œuvre pour aider les jeunes et notamment sur les champs de l'information, l'orientation et de la formation professionnelle. Ces thématiques sont au cœur des compétences du Conseil régional.

Nos propositions

1. En matière d'orientation, nous souhaitons que l'entreprise soit non seulement aux cotés de l'école, avec l'école mais également dans l'école par l'introduction dans tous les collèges et lycées d'un enseignement à l'entrepreneuriat et l'animation de modules de découverte du monde économique par des professionnels mobilisés.
2. La valorisation de l'apprentissage doit être au centre de nos préoccupations. Nous rappelons que pour les diplômés du secondaire, l'apprentissage présente des taux d'accès à l'emploi supérieurs de 11 points ! Il est temps de refonder l'apprentissage comme un parcours, au côté de la voie scolaire, pour que notre République offre à ses jeunes sa promesse d'émancipation.
3. Une mesure concrète serait d'informer les familles et les jeunes au moment des choix d'orientation sur le taux d'insertion de la formation envisagée et sur le taux de réussite. Ces informations sont disponibles et adoptées au Parlement dans le cadre de la loi Fioraso. Alors pourquoi ne sont-elles pas reprises ? Moins de communication et plus d'information ! c'est une des lignes de conduite de l'UDMF !

Transport

1/ Prise en charge à 50% du montant de l'abonnement mensuel parking en gare

L'orientation en France et notamment en IDF est un vrai capharnaüm. Au collège et Le Pass Navigo est pris en charge à hauteur de 50% par l'employeur en IDF. Hors souvent le transport par fer n'est qu'une partie du parcours des utilisateurs des transports publics : le parcours amont/aval peut se faire par un autre mode : bus, vélo, à pied, voiture.

Dans ce dernier cas, les franciliens contraints d'utiliser leurs véhicules faute d'un réseau de bus de qualité (fréquence, prix) doivent très souvent s'acquitter du paiement de la place de parking à proximité de la gare.

Pour se faire, il existe à proximité des gares des parkings fonctionnant avec des abonnements mensuels. Ce coût pèse directement sur les franciliens concernés :
Non déductible des impôts (frais kilométriques) puisqu'ils utilisent un Pass Navigo
Non pris en charge par les collectivités ou les employeurs.

Aussi, pour corriger cet état de fait l'UDMF propose que 50% du montant de cet abonnement parking soit pris en charge par les employeurs, au même titre que le Pass navigo.

Cela permettra en outre de limiter l'usage de la voiture, d'inciter les utilisateurs des véhicules à utiliser les transports en commun pour leur trajet domicile/travail.

2/ Reverser aux utilisateurs des transports publics les pénalités perçues par la région auprès du STIF dans le cadre du contrat SNCF/ RATP -> Région

Dans le cadre du contrat qui lie la région aux transporteurs, le STIF autorité organisatrice a prévu un système de bonus/malus. Ce système a pour objectif d'inciter les transporteurs à dépasser les objectifs fixés en terme de régularité, de fréquence, de sécurité, d'information, de qualité de service.

Lorsqu'ils sont dépassés le STIF verse alors un bonus aux transporteurs, lorsqu'ils ne sont pas atteints il facture un malus. Ce malus vient donc sanctionner, les désagréments subis par les utilisateurs des transports publics franciliens (enveloppe prévue de 14m€ au contrat 2012/2015).

C'est pourquoi, l'UDMF trouve légitime que les fonds perçus par le STIF soient directement reversés aux utilisateurs en fin d'exercice annuel sous forme d'une remise sur le montant des abonnements par exemple (4 millions d'abonnés en IDF).

Logement

Le constat

Chaque année, la question des sans-abris provoque de vives polémiques sans qu'aucune proposition concrète ne puisse voir le jour.

Et pourtant chaque année, nous comptons les morts par ces sans-domicile-fixe dans la région parisienne.

Nous souhaitons mettre en avant plusieurs propositions qui pourraient contribuer à briser le cercle de cette apparente fatalité après avoir pris en compte les diversités de situation (salariés ayant «seulement» besoin d'un logement, situation des -25ans, souffrance psychique, situation irrégulière...).

En effet, il est grand temps de prendre à bras-le-corps la spécificité de l'Île-de-France où il faut loger les sans-abri et pallier à l'insuffisance de logement social et très social.

Nos propositions

- 1. Repenser la prise en charge des sans-abris dans le cadre d'un véritable service public.**
 - ✓ En effet, les associations deviendraient ainsi parties prenantes et «Faire ensemble» conduirait à une plus grande cohérence des conditions d'accueil.
- 2. Augmenter le parc locatif à destination des sans-abris.**
 - ✓ Pour cela, nous proposons une solution simple et efficace . Il existe un peu moins de 1300 communes en IDF, si chaque commune, en fonction de son nombre d'habitants se propose d'accueillir entre un SDF (pour les villes de moins de 1000 hab) et 20 (pour les communes de plus 50000 hab), nous pourrions ainsi mettre à disposition plus 10 000 places d'accueil.
- 3. le recours à l'intermédiation locative**
 - ✓ C'est-à-dire que le propriétaire confie la location de son bien à une association qui lui garantit le paiement du loyer. Il est alors possible d'obtenir quelques milliers de logements supplémentaires qui pourraient être ainsi mobilisés rapidement..

Environnement

L'environnement est un thème central et incontournable qui concerne tout le monde sans exception. Malgré les innombrables conférences et sommets sur le climat, liés à la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre, bien trop peu d'efforts sont consentis par les pays qui comptent parmi les plus grands pollueurs de la planète.

Si nous ne pouvons espérer les réactions qui s'imposent « par les hautes sphères », alors nous pouvons, par le bas, faire remonter cette nécessité et forcer les états à modifier certains comportements.

Nous sommes confrontés en région à cette problématique par l'incinérateur d'Ivry-Paris XIII. Cette usine qui brûle les déchets de 84 communes d'Ile-de-France (dont Paris) pollue considérablement notre air et arrive en fin de vie. Un projet pour la remplacer a été voté, coutant près de 2 milliards d'euros d'argent public, ce qui endette les franciliens pour des décennies.

Avons-nous vraiment envie de payer avec nos impôts un projet qui nous endette durablement tout en polluant notre environnement ?

Alors que se prépare la COP21 (Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques) prévue en décembre à Paris, ce projet démontre l'absence d'une réelle volonté politique à la préservation de notre environnement.

Le changement pourra se faire également avec la volonté des franciliens, de par un comportement responsable vis-à-vis de nos déchets. En ce sens, la loi de Transition Energétique de 2015 nous obligera tous, d'ici 2025, à progressivement trier à la source nos bio déchets.

Des solutions alternatives existent. L'UDMF dans sa volonté du « faire-ensemble » s'associe aux collectifs et organismes qui proposent les solutions permettant à la région d'être moins polluée, moins endettée, tout en étant créatrice d'emplois.

D'autre part, la pollution de l'air en région IDF oblige à des restrictions de circulation fréquente. Là également, des solutions existent mais sont trop peu développées..

Nos propositions

1. Amélioration du Tri :

- ✓ Renforcer le tri spécifique papier/carton en instaurant des dispositifs adaptés aux professionnels, et une collecte spécifique carton.
- ✓ Développer les pratiques de compostage de proximité et instaurer une collecte « séparée » en porte à porte des bio déchets.

2. Réduction des déchets

- ✓ Lutter contre le gaspillage alimentaire (Paris est signataire du pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire) par de meilleurs contrôles.
- ✓ Favoriser le compostage domestique, en pied d'immeuble ou de quartier, permettant un recyclage et une économie réelle pour la collectivité.

3. . Télé travail

- ✓ Trop peu pratiqué en France, le télé travail est une réponse aux temps de trajets et à la saturation du trafic francilien. La création d' « espaces de travail collaboratifs » bénéficiera d'un accompagnement de la région sur l'investissement, l'aménagement et l'équipement des lieux. Ceci permettra de limiter les pics de pollution tout en fluidifiant nos routes et transports.

Santé

Le constat

L'allongement de l'espérance de vie est une expérience unique dans l'aventure humaine.

En un siècle cette longévité a augmenté de 30 ans. Le vieillissement de la population devient un enjeu de la société car même si l'avancé de la médecine nous a donné l'opportunité de vivre plus longtemps, il est important de se pencher sur certaines de ses conséquences comme les maladies et les handicaps qu'elle peut induire chez les personnes âgées.

La majorité des Français disent vouloir vieillir chez eux, mais la plupart d'entre eux n'ont pas d'autre choix que de se tourner vers des établissements accueillant des personnes âgées, car le maintien à domicile n'est plus possible. Que faisons-nous pour favoriser « le bien vieillir » ? Que proposons-nous pour donner la possibilité à nos anciens de rester chez eux le plus longtemps possible et de se préparer à l'éventualité de finir leurs vieux jours dans une institution ?

Les missions des Ehpad pour accompagner les résidents qu'ils accueillent n'est pas des moindres. En effet, ils ont pour responsabilité d'accompagner les personnes âgées jusqu'à la fin de leur vie, avec des moyens qui ne sont pas toujours suffisants. Nos aïeux doivent être au cœur de nos préoccupations, des moyens simples peuvent être mis en place pour les accompagner dignement.

Nos propositions

- 1. Développer un réseau de solidarité en créant du lien entre les personnes qui se trouvent au domicile et les résidents accueillis en établissement**
 - ✓ Cela permettrait aux personnes qui sont au domicile d'avoir du lien avec l'extérieur, de maintenir leur autonomie et d'avoir une approche concrète de ce qu'est la vie en institution pour se préparer à l'éventualité d'une admission. L'idée est d'élargir l'offre de l'accueil de jour sans limitation de place, ni contrainte règlementaire, en faisant de tous les Ehpad de grands accueils de jours.
 - ✓ Pour ce faire un réseau intercommunal doit être mis en place sur toute l'Ile-de-France. Avec des unités, dans certaines communes, dédiées à organiser les moyens humains et logistiques pour faire vivre le projet..

2. Repenser le rôle du médecin en Ehpad

- ✓ Le suivi de l'état de santé des personnes âgées en temps réel est devenu indispensable pour les structures surtout lorsque ces dernières sont confrontés à des situations d'urgences.
- ✓ Intègre un médecin prescripteur salarié dans les établissements permettrait d'assurer un accompagnement de qualité pour les personnes accueillies. Les personnes âgées ont des besoins de soins et notamment médicaux de plus en plus important qui nécessite la présence d'un médecin sur place dans les structures.

3. Donner la possibilité aux personnes placées en institution de mourir dans la dignité et d'être accompagnées jusqu'au bout dans l'institution sans avoir à subir de transfert à l'hôpital vers des soins palliatifs.

- ✓ Développer un plus grand nombre de HAD afin de pouvoir répondre aux demandes de tous les établissements (actuellement seulement 8 HAD en Île-de-France pour un peu plus de 700 établissements) lorsqu'ils se retrouvent confrontés à un accompagnement trop compliqué pour le personnel soignant en place.

